

Pour publication immédiate

## Le CRE Laurentides lance des concertations pour identifier les territoires à recommander au gouvernement en vue de la création de nouvelles aires protégées

**Saint-Jérôme, le 16 septembre 2025** – Le Conseil régional de l'environnement des Laurentides lance les concertations régionales entourant les propositions d'aires protégées déposées en territoire public continental. L'organisme tient aujourd'hui une séance d'information à Mont-Tremblant et en ligne sur Zoom afin d'expliquer les étapes des concertations qui aideront à évaluer le potentiel des 74 propositions reçues pour la région. Ce mandat s'inscrit dans le cadre du Plan nature 2030, qui vise notamment à conserver 30 % des milieux continentaux et 30 % des milieux marins et côtiers du Québec d'ici 2030. Ces concertations aideront le gouvernement du Québec à atteindre ses objectifs ambitieux de conservation de la biodiversité.

Plus de 400 propositions d'aires protégées ont été déposées et jugées complètes à travers le Québec en 2024 grâce à une mobilisation remarquable dans le cadre de l'appel à projets d'aires protégées en territoire public méridional lancé par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP). Dans le cadre de ce nouveau mandat, chaque conseil régional en environnement (CRE) mettra sur pied des tables de concertation rassemblant les parties prenantes concernées afin d'élaborer des recommandations quant aux territoires à protéger faisant l'objet d'un consensus. Ces concertations, qui représentent une occasion historique de contribuer à protéger des milieux naturels précieux, débuteront le 14 octobre. Les résultats de cette étape serviront à éclairer les décisions du gouvernement du Québec quant aux territoires à protéger.

« À travers ces concertations, notre objectif est de favoriser l'apparition de consensus afin de désigner des milieux naturels de grande valeur pour la population et la biodiversité dans toutes les régions du Québec. Ces concertations seront menées dans un esprit d'écoute et de respect de toutes les préoccupations exprimées », **déclare Anne Léger, directrice générale du CRE Laurentides.**

### Un processus impartial et rigoureux

Le CRE Laurentides enverra des invitations ciblées aux différentes parties prenantes concernées pour qu'elles participent aux concertations. Il s'engage dans une position d'écoute impartiale et garantit la prise en compte de la pluralité des positions.

« Plusieurs projets d'aires protégées sont sur la table présentement. Nous avons besoin de l'expertise des acteurs locaux et régionaux, dont les municipalités et les MRC, et des communautés autochtones pour

identifier les initiatives les plus porteuses pour la nature et les communautés locales », **mentionne Bernard Drainville, ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs.**

Ce projet est financé par le gouvernement du Québec dans le cadre de l'appel à projets d'aires protégées en territoire public méridional.

Le RNCREQ et le CRE Laurentides remercient le MELCCFP pour la confiance qu'il leur accorde dans la réalisation de ce mandat essentiel. À l'issue de ces concertations, le RNCREQ remettra au ministre du MELCCFP une recommandation finale en décembre 2026 qui intégrera les perspectives de tous les acteurs concernés.

– 30 –

#### À propos du Conseil régional de l'environnement des Laurentides (CRE Laurentides)

Le CRE Laurentides est le porte-parole des intérêts environnementaux de la région. Il tisse un réseau entre le monde municipal, les organismes, les associations et les individus. Il favorise les échanges, la concertation et l'entraide de ses membres. Il consulte le milieu, cerne les priorités régionales et propose des solutions concrètes aux problématiques identifiées. Si vous souhaitez être informés des nouvelles en environnement de votre région et soutenir la mission, devenez membre dès aujourd'hui en consultant le [www.crelaurentides.org](http://www.crelaurentides.org)

#### À propos du RNCREQ

Le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ) est un réseau d'acteurs engagés dans la protection de l'environnement et dans la promotion du développement durable. Les dix-sept conseils régionaux de l'environnement (CRE) interviennent à l'échelle de chacune des régions administratives et favorisent l'intégration des préoccupations environnementales dans les processus de développement régional. Depuis plusieurs années, les CRE mobilisent les parties prenantes pour faire avancer la réflexion, développer les connaissances, favoriser le maillage et la concertation, dans le but d'encourager et faciliter le passage à l'action.

#### Renseignements

Anne Léger, directrice générale  
[anne.leger@crelaurentides.org](mailto:anne.leger@crelaurentides.org)